

Le Syndicat des Mobilités de Touraine paie vos covoiturages !

Klaxit, la première application de covoiturage local pour vos trajets domicile-travail

Fini les trajets seuls en voiture, trouvez facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne, grâce à Klaxit, la première application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Rentabiliser vos trajets domicile-travail, agir pour l'environnement tout en rendant service, c'est la promesse de l'application de covoiturage *Klaxit*. Déployé en début d'année auprès des principaux employeurs du territoire, ce premier service de covoiturage local s'étend aujourd'hui aux 25 communes du Syndicat des Mobilités de Touraine¹. Pourront être financés tous les trajets de plus de 2 km entre le lieu de domicile et le lieu de travail, partant ou arrivant sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés par le SMT pour chaque passager transporté. Par cette action, le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite, avec Tours Métropole, agir contre l'autosolisme et encourager l'usage des mobilités partagées au niveau local afin de désengorger les routes, réduire la pollution et faire face à la hausse du prix du carburant.

Comment utiliser l'application de covoiturage Klaxit ?

C'est très simple. Il suffit de télécharger l'application gratuite Klaxit qui met en relation passagers et conducteurs et de renseigner les détails de son trajet domicile-travail : adresse de départ, adresse d'arrivée et horaires. L'application garantit aux conducteurs un minimum de détour et permet aux passagers de choisir leurs horaires.

Pour le passager, le trajet est gratuit et le conducteur reçoit entre 2€ et 4€ par passager transporté et par trajet dans la limite de 6 trajets par jour. Si jamais le conducteur annule le trajet retour, l'application permet de rentrer chez soi gratuitement en taxi et sans avance de frais.

Plus d'infos sur www.kaxit.com

En chiffres : D'après la dernière enquête mobilité réalisée en 2019, 69 % des déplacements domicile-travail des habitants la métropole tourangelle sont réalisés en voiture et 96 % de ces mêmes déplacements sont réalisés en autosolisme, soit en moyenne 1,1 personne par véhicule ! Les déplacements domicile-travail en voiture représentent 15% de nos déplacements quotidiens mais 30% de kilomètres parcourus. Leur distance en moyenne est de 11,9km pour une durée moyenne de 24 minutes.

¹ Tours Métropole Val de Loire et les communes de Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.